

L’Egypte ancienne
Immuable ou en évolution?
Eléments de réflexion

L’institution royale

Maryvonne Chartier-Raymond

Mercredi 17 août 2016

Le pouvoir royal

Les symboles du pouvoir comme les noms, les couronnes, les autres attributs (uraeus, sceptres, barbe postiche, queue de taureau) sont représentés sur les reliefs et les statues. Ils devaient être des symboles réellement portés par le roi durant l’exercice de sa fonction.

Pharaon est l’incarnation d’Horus dès la dynastie 0. Puis son association au dieu Ré à Héliopolis entraîne l’introduction de son titre de fils de Ré. La titulature nous montre cette évolution. Les cinq noms royaux en témoignent :

- nom d’Horus : le roi est assimilé au dieu faucon Horus
- de Nebty : « les deux maîtresses » qui sont Nekhbet, déesse vautour de Haute Egypte, Ouadjet, déesse cobra pour la Basse Egypte
- d’Horus d’or : sa signification est moins claire, on le voit apparaître dans la titulature du pharaon Djer de la 1^{ère} dynastie (début 3^{ème} millénaire av.n.è.)
- de Nesout-Bity : nom de couronnement, inscrit dans un cartouche, il relie le roi au roseau (*nesout*) (Basse-Egypte) et à l’abeille (*bity*) (Haute Egypte)
- Sa-Ré, fils de Ré. Il est le nom de naissance du roi, et est inscrit dans un cartouche. Ce n’est pas un véritable titre puisqu’il a été choisi avant l’intronisation du roi.

À l’époque ptolémaïque, un sixième nom qui a une signification grecque fut choisi. Il était facilement compréhensible par la population, mais n’a jamais fait partie de la titulature officielle.

Les couronnes sont également le symbole royal qui, au premier coup d’œil, désigne le roi dans les représentations. Les couronnes rouges et blanches et combinées (le pschent) apparaissent dès l’époque prédynastique. Puis apparaissent le némès (dès l’Ancien Empire), le Khépresch (couronne bleue) (à partir du Nouvel Empire). Le bandeau Seshed ou diadème est attesté dès l’Ancien Empire. Celui de Toutankhamon est le seul exemple d’une couronne qui nous soit parvenu. Les autres couronnes sont partagées par le roi et les divinités.

Lien direct entre les dieux et les hommes, il a cependant des représentants terrestres que sont les prêtres. Les temples ne représentent pas seulement un pouvoir religieux, mais ils sont aussi des institutions économiques dont l’importance fluctue selon les périodes.

Son pouvoir s’exerce aussi par l’intermédiaire de l’administration royale avec le vizir et sur son personnel privé et le trésor royal. Il est aussi en charge des expéditions dès l’Ancien Empire.

La fonction de vizir existe dès le début de l'histoire égyptienne. Il est responsable de l'administration mais aussi de la justice. Le roi est cependant le juge suprême.

L'administration se divise plus clairement entre la Haute et la Basse Egypte à partir du Moyen Empire. Son pouvoir décline en Haute Egypte à partir de la 20^{ème} dynastie, car le pouvoir du grand prêtre d'Amon prend de l'importance (en association avec la Divine Adoratrice).

Différents départements (dont l'étendue ne recouvrent pas nécessairement ce qui correspond au nom moderne) se trouvent sous l'autorité du vizir : travaux publics, finances, conservation des récoltes, agriculture.

Le roi exerce aussi un rôle militaire dont l'importance varie selon les liens avec les pays extérieurs à l'Egypte et la situation internationale. Il est le chef des armées.

La succession royale

Si le roi est le fils de son père divin Ré, il succède à son père physique. C'est en général le fils aîné qui est désigné par une nomination formelle, et/ou lors d'une cérémonie particulière (Thoutmosis III, Hatchepsout, Ramsès II).

C'est donc le fils aîné de la grande épouse royale qui succède au pharaon défunt. Les héritiers présomptifs successifs sont les fils cadets de la grande épouse royale, puis d'une épouse mineure. Parfois une femme succède à son père ou à son époux défunt : Neferouptah et sa sœur Sobekneferou (fin XIIe dyn.), Hatchepsout (XVIIIe dyn), Taousert (dernier(-ère) pharaon(e) de la XVIIIe dyn).

L'épouse royale

Parfois sa sœur (selon la tradition divine) ou demi-sœur comme la tradition nous l'enseigne, elle peut aussi être une dame de la noblesse, ou une princesse étrangère (plus fréquemment au Nouvel Empire pour raison diplomatique).

Ses titres évoluent et montrent par là son rôle : pendant féminin du roi ou rôle spécifique politique ou religieux. Certains titres sont tombés en désuétude, puis ont réapparu à l'époque de la renaissance saïte.

La descendance royale

Les princes royaux ont occupé des fonctions importantes administratives (vizirat...), mais très tôt dans l'Ancien Empire, ils ne le font plus. Nous les voyons apparaître dans les biographies des tombes de leurs précepteurs et tuteurs.

À partir du règne d'Amenhotep II (XVIIIe dyn.), ils sont nommés parfois grands prêtres de Ptah à Memphis et de Ré à Héliopolis, fonctions qui ont sûrement dépassé un rôle purement religieux.

Leur éducation militaire est assez souvent mentionnée (Amenhotep II) et surtout sous Ramsès II et Ramsès III, leur rôle dans l'armée est mis en avant. Ils possèdent des titres élevés dans l'armée (véritable fonction ou sinécure ?).

Le rôle des princesses semble se limiter à des fonctions religieuses. Le rôle de la grande épouse d'Amon (divine adoratrice) à l'époque tardive est une exception remarquable par sa

signification symbolique et son importance non seulement religieuse mais politique, économique et militaire.

La cour royale

Rassemblant les proches du roi, membres de la famille royale ou non, anciens enfants du Kap (ou les enfants royaux, ceux de grands fonctionnaires ou enfants remarquables par leur intelligence, de même que des petits princes étrangers), ils sont représentés régulièrement accompagnant le roi dans ses fonctions régaliennes (dès la palette de Narmer). Le titre de « compagnon unique » est particulièrement apprécié.

Les fluctuations des titres du roi, de la famille royale, de l'administration, leur apparition, leur disparition sont les témoins des changements de l'institution royale et de son évolution au gré des événements et des difficultés au cours de l'histoire égyptienne. L'art et la littérature égyptienne nous ont transmis en cela un trésor historique remarquable.

Références bibliographiques :

Aidan Dodson, « The Monarchy », in Toby Wilkinson (ed.) , *The Egyptian World*, London & New York, 2010. p. 75-90.

J. R. Harris (ed.), *The Legacy of Egypt*, Oxford, 1971.

Genevieve Husson, Dominique Valbelle, *L'Etat et les institutions en Egypte des premiers pharaons aux empereurs romains*, Paris, 1992.

Naguib Kanawati, *Governemental Reforms in Old Kingdom Egypt*, Warminster, 1980.

Barry J. Kemp, *Ancient Egypt. Anatomy of a Civilization*, London & New York, 1991.

Bernadette Menu, *Maât, l'ordre juste du monde*, Paris, 2005.

A. J. Spencer, *Early Egypt : The Rise of Civilisation in the Nile Valley*, London, 1993.

B. G. Trigger, B. J. Kemp, D. O'Connor and A. B. Lloyd, *Ancien Egypt : A Social History*, Cambridge, 1983.